Bac Général HLP + SES (Humanités, littérature et philosophie et Sciences économiques et sociales)

CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://bac-hlp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

Humanités, littérature et philosophie

Session 2022 • Polynésie • Jour 2

Code sujet **22HLPJ2PO1** 4 heures

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Sujet 1 — Vision de l’humanité et possibilité d’un monde sans guerre
2 réponses • sujet p. 2–2

Sujet 2 — Fluctuations du moi et récit de soi
2 réponses • sujet p. 3–3

Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Sujet 1

20 points

Vision de l’humanité et possibilité d’un monde sans guerre

Première partie : interprétation littéraire

Question Première partie

Sujet p. 2

> Quelle vision de l’humanité Antoine développe-t-il dans cet extrait ?

Dans cet extrait de *Les Thibault*, Antoine réfléchit, après la Première Guerre mondiale et alors qu’il retrouve Daniel mutilé, à la possibilité d’une paix durable. La question est de savoir si sa réflexion condamne seulement les gouvernants ou si elle met en cause l’humanité elle-même. Le passage développe une vision profondément pessimiste de l’être humain, sans exclure tout à fait l’espoir d’une transformation collective.

D’abord, l’humanité apparaît comme durablement portée à la violence. Antoine évoque ce qui fait obstacle à la « pacification entre les hommes » et s’interroge sur le nombre de siècles nécessaires pour que l’évolution morale « ait enfin purgé l’humanité » de son intolérance. Le verbe « purger » présente la violence comme un mal profondément enraciné, et non comme un simple accident historique. Antoine qualifie l’intolérance d’« instinctive » et le respect de la « force brutale » d’« inné ». L’être humain est ainsi rapproché de l’animal par l’expression « l’animal humain », qui suggère que la violence tient à sa nature même. Le « plaisir fanatique » de triompher par la violence rend le diagnostic plus sombre encore : l’homme ne fait pas seulement la guerre par nécessité, il peut prendre plaisir à imposer sa manière de vivre aux plus faibles.

La scène donne à cette réflexion une force concrète. Antoine parle après une guerre qui l’a blessé et retrouve Daniel, mutilé. La souffrance physique des personnages fait écho à sa méditation sur la violence collective. Pourtant, Daniel ne répond pas : il « mastiquait en silence, les regards perdus ». Ce silence contraste avec les questions d’Antoine et laisse sans réponse la question essentielle de la paix. La voix d’Antoine est elle-même « hésitante, entrecoupée de toux » ; il peine à parler et reprend les mêmes pensées « pour la centième, pour la millième fois ». La fragilité du corps et la répétition traduisent à la fois l’épuisement du personnage et la difficulté de trouver une issue à la guerre.

Antoine ne rend toutefois pas les seuls individus responsables. Il dénonce aussi les mécanismes du pouvoir : les gouvernants peuvent faire de la guerre une « solution si tentante, si facile » aux heures de crise. La formulation souligne l’écart entre ceux qui décident et ceux qui subissent : les autorités « la décident et la font faire aux autres ». La guerre résulte donc à la fois d’une disposition humaine à imposer sa volonté et d’une décision politique rendue possible par la concentration du pouvoir. L’expression « aux heures de faillite » suggère en outre que la guerre peut servir d’issue aux dirigeants en difficulté, plutôt que résoudre véritablement les problèmes.

Enfin, Antoine met à l’épreuve l’espoir pacifiste lui-même. Il imagine qu’un pacifisme solidement enraciné dans l’opinion pourrait opposer un obstacle infranchissable à la politique belliqueuse des États, mais juge cette perspective « chimère ». Surtout, il souligne le paradoxe d’un pacifisme devenu pouvoir : ses partisans pourraient faire la guerre pour imposer leur idéologie. Les interrogations successives et les hypothèses formulées à la fin du passage ne livrent pas de certitude ; elles mettent en question chaque solution envisagée. Même la paix peut devenir oppressive si elle est imposée par la force.

Ainsi, Antoine présente une humanité travaillée par l’intolérance, le goût de la force et le désir d’imposer sa volonté, tandis que les gouvernements peuvent instrumentaliser ces tendances. Sa vision est sombre, mais non absolument fermée : la question « s’il y a une évolution morale ? » manifeste le doute tout en laissant ouverte la possibilité d’un progrès. Celui-ci ne garantirait cependant pas à lui seul la paix : aucune doctrine, même pacifiste, ne protège de la violence si elle cherche à s’imposer par la force.

FormaV - document d'entraînement non officiel

RÉPONSE À RETENIR

Antoine présente l'humanité comme profondément travaillée par l'intolérance, le goût de la force et le désir d'imposer sa volonté. Les gouvernants peuvent transformer ces tendances en guerre, tandis que le pacifisme lui-même risque de devenir violent s'il s'impose par la contrainte. Sa vision est donc pessimiste, mais demeure interrogative : une évolution morale paraît possible, sans qu'Antoine puisse croire à sa réalisation ni à une garantie définitive de paix.

Deuxième partie : essai philosophique

Question Deuxième partie

Sujet p. 2

> Peut-on envisager un monde sans guerre ?

La question de savoir si l'on peut envisager un monde sans guerre oblige à distinguer deux sens du mot « envisager ». Un monde sans guerre est-il concevable comme un idéal vers lequel les sociétés peuvent tendre, ou peut-on raisonnablement croire qu'il deviendra un jour une réalité durable ? La guerre désigne ici un conflit armé organisé entre des collectivités politiques ; elle ne se confond donc ni avec tous les désaccords ni avec toute forme de violence. On peut soutenir qu'un monde sans guerre est pensable et qu'il faut agir pour le rendre possible, tout en reconnaissant que sa réalisation ne peut être tenue pour acquise.

Il faut d'abord comprendre pourquoi la guerre paraît difficile à abolir. Les individus et les peuples peuvent s'opposer au sujet de leurs intérêts, de leur territoire, de leurs ressources ou de leurs valeurs. Lorsqu'aucune autorité commune n'est en mesure d'arbitrer un conflit, chaque groupe peut craindre l'agression de l'autre et se préparer à se défendre. Cette méfiance s'entretient parfois elle-même : l'armement présenté par un État comme défensif peut être perçu par un autre comme une menace, suscitant de nouveaux préparatifs. À ces mécanismes s'ajoutent les ambitions de domination et la volonté de dirigeants d'imposer leur pouvoir. Dans l'extrait de Martin du Gard, Antoine rappelle précisément que, pour les hommes au pouvoir, la guerre peut être une solution « tentante » et « facile ». La paix ne dépend donc pas seulement de la bonne volonté individuelle : elle suppose aussi de limiter les décisions arbitraires et les intérêts qui favorisent les conflits.

Cette difficulté ne prouve cependant pas que la guerre soit une fatalité. Un désaccord n'est pas encore une guerre : des institutions, des négociations et des règles communes peuvent empêcher qu'il ne se transforme en affrontement armé. Au lieu de laisser chaque État être juge de sa propre cause, on peut chercher à organiser l'arbitrage, la coopération et la sécurité collective. Dans son projet de paix perpétuelle, Kant pense la paix comme une construction politique entre États, et non comme une simple absence momentanée de combats. Une paix durable exige donc des institutions capables de traiter les différends et des gouvernements responsables devant leurs populations. Elle suppose aussi une opinion publique attachée à la paix : des citoyens informés et capables de contester une décision peuvent rendre politiquement plus difficile le recours à la guerre.

Il faut toutefois se demander si le pacifisme suffit. Antoine met en garde contre la possibilité qu'un mouvement pacifiste, une fois au pouvoir, fasse la guerre pour imposer son idéologie. Son objection rappelle qu'une fin déclarée juste ne rend pas juste n'importe quel moyen. Si l'on impose la paix par la force, on risque de reproduire la domination que l'on voulait abolir. Le projet d'un monde sans guerre ne peut donc signifier qu'une puissance aurait le droit de contraindre toute l'humanité à adopter ses idées. Il doit plutôt viser des règles acceptées, des procédures de règlement des conflits et des garanties empêchant un État ou un groupe d'imposer seul sa volonté. La paix est une pratique politique et morale : elle exige de reconnaître les désaccords sans les transformer en justification de la violence armée.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Enfin, envisager un monde sans guerre ne signifie pas croire que les conflits humains disparaîtront. Des divergences d'intérêts et de convictions peuvent persister dans une société pacifique. L'enjeu est de les rendre discutables et arbitrables, au lieu de les régler par les armes. Il faut aussi rester lucide : les institutions peuvent être fragiles, les gouvernements peuvent les contourner et une crise peut faire renaître la méfiance. Le progrès vers la paix est donc possible, mais il n'est ni automatique ni irréversible. Il demande un travail continu de prévention, de coopération et de contrôle du pouvoir.

On peut donc envisager un monde sans guerre comme un idéal politique réaliste, au sens où il peut orienter des choix et des institutions concrètes, mais non comme une promesse certaine. La guerre n'est pas une nécessité logique : les sociétés peuvent construire des moyens de résoudre leurs conflits autrement. Pourtant, la paix ne se décrète pas et ne se garantit pas définitivement. Elle doit être recherchée sans relâche, en empêchant que sa défense ne devienne elle-même un prétexte à la domination.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Un monde sans guerre est concevable si les sociétés organisent la résolution des conflits par le droit, la négociation et des institutions communes, et si elles limitent le pouvoir de déclencher les hostilités. Cela ne suppose pas la disparition des désaccords, mais leur règlement sans guerre. Cette perspective constitue un idéal politique exigeant, non une certitude : elle reste à construire et à protéger.

Sujet 2

20 points

Fluctuations du moi et récit de soi

Première partie : interprétation philosophique

Question Première partie

Sujet p. 3

> Qu’est-ce qui explique selon Freud les fluctuations du moi ?

Démarche. Freud part de deux éléments complémentaires : les troubles pathologiques montrent que les frontières entre le moi et le monde extérieur peuvent être perturbées ; la formation du sentiment du moi chez le nourrisson permet ensuite d’en reconstruire l’origine. Il faut donc expliquer comment ces frontières se forment et pourquoi elles ne sont pas fixes.

Interprétation rédigée. Freud commence par rappeler que la distinction entre le moi et le monde extérieur peut devenir incertaine. Dans les états pathologiques, des parties du corps, des pensées ou des sentiments peuvent être éprouvés comme étrangers au moi ; inversement, ce qui provient du moi peut être attribué au monde extérieur. Ces cas montrent que le sentiment du moi est susceptible de perturbations et que ses frontières ne sont pas constantes.

Pour expliquer cette instabilité, Freud propose une reconstruction du développement du nourrisson, tout en précisant que cette hypothèse ne peut être démontrée et qu’elle n’est vraisemblable qu’à un certain degré. Au début, le nourrisson ne distingue pas encore son moi du monde dont lui viennent les sensations. Il apprend progressivement à différencier ce qui relève de son corps et ce qui lui est extérieur. Certaines sources de sensations, qui seront reconnues plus tard comme des organes corporels, sont disponibles de façon continue ; d’autres objets peuvent au contraire se dérober. Freud prend l’exemple du sein maternel : désiré, il n’est pas toujours présent et le nourrisson ne peut parfois le faire revenir qu’en le réclamant. L’objet absent se présente alors comme extérieur au moi.

La douleur et le déplaisir contribuent également à la distinction entre le moi et le dehors. Le principe de plaisir pousse à faire cesser ou à éviter les sensations pénibles. Le sujet tend donc à isoler et à rejeter à l’extérieur ce qui devient une source de déplaisir. Se constitue ainsi un « pur moi hédonique », orienté vers le plaisir et opposé à un dehors ressenti comme étranger et menaçant.

Les fluctuations du moi s’expliquent donc par le fait que sa délimitation n’est ni originaire ni définitivement acquise : elle se forme au cours d’expériences corporelles et affectives, et peut être perturbée. Les cas pathologiques rendent cette fragilité visible, tandis que l’expérience de l’absence et le rejet du déplaisir éclairent la formation progressive de la frontière entre le moi et le monde extérieur.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Selon Freud, le moi ne possède pas dès l’origine des frontières fixes : celles-ci se forment progressivement lorsque le nourrisson distingue ses sensations corporelles des objets extérieurs, notamment à travers l’expérience de l’absence, puis rejette hors de lui ce qui provoque du déplaisir. Parce que cette délimitation est construite, elle peut être perturbée, comme le montrent les états pathologiques.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Deuxième partie : essai littéraire

Question Deuxième partie

Sujet p. 3

> Se raconter, est-ce explorer les « frontières du moi » ?

Démarche. Il faut entendre « se raconter » comme le fait de mettre en récit son expérience et son identité, en particulier dans des œuvres autobiographiques ou à dimension autobiographique. Les « frontières du moi » peuvent désigner la limite entre le présent et le passé, entre l'image que l'on a de soi et ce que l'on découvre, ou encore entre l'individuel et le collectif. L'essai doit montrer que le récit permet d'explorer ces limites, tout en examinant les limites de cette exploration : la mémoire sélectionne, et raconter revient à organiser et interpréter son expérience.

Essai rédigé.

Se raconter, est-ce explorer les « frontières du moi » ? Raconter sa vie peut sembler être une manière de retrouver son identité : on revient sur son passé, on rassemble ses souvenirs et l'on cherche à comprendre ce qui a fait de nous la personne que nous sommes. Pourtant, le moi que l'on raconte n'est jamais simplement identique au moi qui a vécu. Le récit met en relation le présent et le passé, l'expérience intime et le regard des autres ; il choisit aussi des événements et leur donne une signification. Se raconter permet donc d'explorer les frontières du moi, mais cette exploration produit une interprétation de soi plutôt qu'un accès total et transparent à son identité.

Tout d'abord, se raconter, c'est rencontrer la distance entre le moi présent et le moi passé. Dans *Les Confessions*, Rousseau entreprend de revenir sur son existence et de faire connaître l'individu qu'il estime être. Le récit ne se limite pas à inventorier des faits : il les reprend depuis le présent et cherche à en rendre intelligibles les ressorts. L'épisode du ruban, au livre II, en donne un exemple : Rousseau raconte avoir été accusé d'avoir volé un ruban et avoir rejeté la faute sur Marion, qu'il savait innocente. En revenant sur cet événement, il ne présente pas seulement une action ancienne ; il tente d'en comprendre la honte et d'en faire un élément de son histoire personnelle. Le récit met ainsi en rapport celui qui a agi et celui qui, plus tard, se souvient et interprète son acte. Cette distance entre les deux figures est une première frontière du moi.

Le récit peut aussi faire apparaître des aspects de soi qui n'étaient pas accessibles à la conscience au moment où l'expérience a été vécue. Dans *Du côté de chez Swann*, première partie d'*À la recherche du temps perdu*, le goût de la madeleine trempée dans le thé fait resurgir chez le narrateur le souvenir de Combray. Cette expérience montre que le passé ne se présente pas toujours sous la forme d'un souvenir volontaire et maîtrisé : une sensation peut réveiller une expérience ancienne et lui rendre une présence nouvelle. En racontant cette résurgence, le narrateur explore les limites de ce qu'il sait de lui-même et de ce qu'il peut retrouver de son passé. Le récit ne découvre donc pas seulement une identité déjà connue ; il peut révéler des liens et des souvenirs qui demeuraient enfouis.

En outre, se raconter permet d'interroger la frontière entre l'individu et le monde social. Dans *Les Années* d'Annie Ernaux, le parcours personnel est associé aux transformations historiques et aux souvenirs collectifs. L'évocation d'une vie ne s'y réduit pas à une suite de confidences privées : elle fait aussi apparaître les époques, les usages et les conditions sociales à travers lesquels une personne se forme. Cette démarche montre que le moi n'est pas séparé des autres. Les mots, les habitudes et les événements partagés contribuent à la manière dont chacun se comprend et se raconte. Explorer les frontières du moi, c'est alors reconnaître que l'identité individuelle est traversée par une histoire collective.

Cependant, se raconter ne revient pas à restituer le passé de façon parfaitement fidèle ni à fixer une identité définitive. La mémoire est sélective : elle retient certains événements, en laisse d'autres dans l'oubli, et peut modifier leur sens avec le temps. De plus, raconter impose une organisation. Le narrateur choisit un

FormaV - document d'entraînement non officiel

commencement, établit des liens entre des épisodes et construit une continuité. La personne qui a vécu n'est donc pas exactement la figure de soi produite par le récit. Cette figure n'est pas nécessairement mensongère, mais elle constitue une interprétation élaborée depuis le présent. D'autres personnes peuvent également se souvenir différemment des mêmes événements, et une part de nos motivations peut nous rester inconnue.

Ainsi, le récit de soi explore les frontières du moi sans pouvoir les abolir ni les rendre toutes visibles. Il confronte le présent au passé, fait parfois émerger des souvenirs et révèle l'imbrication de l'intime et du collectif. Mais il demeure partiel et révisable, parce qu'il dépend de la mémoire et des choix de narration. Se raconter, ce n'est donc pas découvrir une identité achevée une fois pour toutes : c'est chercher à comprendre un moi qui se transforme et dont les limites restent ouvertes.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Se raconter permet bien d'explorer les frontières du moi : le récit met en relation le présent et le passé, révèle parfois des souvenirs inattendus et montre que l'identité individuelle est liée aux autres et à la société. Mais il ne donne pas accès à un moi complet et définitif : la mémoire sélectionne et le récit interprète. L'exploration de soi est donc réelle, mais partielle et toujours susceptible d'être reprise.

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2022/spe-humanites-litterature-philo-2022-polynesie-2-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.